

*Questions orales**[Traduction]*

La décision rendue hier par l'Office national de l'énergie est une très bonne nouvelle pour la population de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Ces Canadiens ne veulent pas que sous les pressions du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique, le gouvernement revienne à la politique énergétique nationale. Nous croyons que les forces du marché sont un meilleur régulateur des marchés que la politique énergétique nationale.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, en fait, la décision est très avantageuse pour les producteurs et les entreprises qui vendent du gaz naturel aux États-Unis. Elle ne présente aucun avantage pour la population de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique et je crois que le gouvernement devrait l'admettre.

L'analyse coûts sociaux-avantages, qui est une méthode utilisée par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et bien d'autres organisations. . .

**M. le Président:** Je demande au député de poser sa question.

**M. Langdon:** Je demande au gouvernement de dire à l'Office national de l'énergie que cette analyse de l'intérêt public, l'analyse des coûts des avantages sociaux, devrait être préservée, qu'elle est utilisée dans le monde entier et qu'elle ne protège pas seulement les consommateurs mais aussi les producteurs.

*[Français]*

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, il faut se souvenir que cette histoire d'analyse de coûts d'avantages sociaux n'était seulement qu'un des nombreux outils utilisés par l'Agence pour déterminer si les exportations proposées sont conformes à l'intérêt public.

Monsieur le Président, il faut également noter. . . J'ai souligné que l'honorable collègue. . .

*[Traduction]*

. . . que cette politique avantage les sociétés. En premier lieu, elle avantage ceux qui travaillent pour ces sociétés. Il y a davantage de gens en Alberta qui travaillent dans le domaine énergétique pour des sociétés qu'il n'y a de sociétés. Cela ne favorise pas seulement les sociétés en leur qualité d'investisseurs, mais d'abord ceux qui travaillent dans le domaine énergétique.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, je voudrais préciser que ce sont les sociétés qui

vont en retirer des profits à court terme aux dépens des emplois à long terme.

Le gouvernement est-il prêt à protéger les consommateurs canadiens d'un bout à l'autre du pays, parce que c'est une initiative qui va leur nuire, et pas seulement maintenant mais dans l'avenir. Est-il prêt à le faire?

• (1130)

*[Français]*

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, je ne peux que renouveler toute la confiance que le gouvernement a dans l'Office national de l'énergie pour tenir compte, d'une part, de la loi du marché et d'autre part, des intérêts à moyen, à court et à long terme des Canadiens, aussi bien dans le secteur de l'environnement que dans le secteur de l'approvisionnement des services. Et cette réglementation n'est pas attachée d'aucune façon à l'Accord de libre-échange. Elle est attachée d'abord et avant tout à un monde libre où les marchés sont la loi qui permet d'équilibrer les besoins des consommateurs et des producteurs.

*[Traduction]*

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre):** Monsieur le Président, le ministre qui vient de parler a dit que sa décision n'avait rien à voir avec l'Accord du libre-échange. Nous savons au contraire qu'elle est due à la volonté du gouvernement des États-Unis de contester, dans le cadre de l'Accord de libre-échange, certaines situations dont les entreprises américaines se sont plaintes. Encore une fois, le gouvernement a cédé sous la pression.

Voici ma question: le gouvernement ne comprend-il pas qu'il existe une différence entre les intérêts de la société Shell et ceux des Canadiens? Ne comprend-il pas que le rôle de l'Office national de l'énergie est d'utiliser les pouvoirs dont il dispose pour protéger à long terme la sécurité et le prix d'une ressource que les contribuables canadiens subventionnent depuis 20 ou 30 ans?

Pourquoi le ministre a-t-il renoncé à ces pouvoirs et quels pouvoirs le gouvernement entend-il rendre à l'Office national de l'Énergie?

*[Français]*

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, je sais que depuis de nombreuses années, le Parti libéral n'accepte pas que les Albertains responsables de leurs ressources naturelles puissent en profiter. Je sais fort bien que depuis des années, à l'intérieur ou à cause de la politique de l'énergie nationale, le Parti libéral a voulu traîner des ressources de l'Alberta vers d'autres régions du Canada, mais je pense que les